

p. 100 de sa qualité initiale et n'aura plus bientôt aucune valeur si la pollution n'est pas enrayée. Il n'y aura plus d'environnement à protéger si nous permettons que l'on continue à faire du dragage dans cette rivière et à établir des industries sur ses rives. Le Fraser se meurt lentement, comme on le mentionne dans un journal de pêcheurs de Vancouver. Alors même que nous dépensons des centaines de milliers de dollars et même des millions de dollars dans ce programme de protection du saumon, nous permettons que le Fraser, d'où viennent ces saumons, soit détruit par la pollution industrielle des municipalités.

● (1540)

Le delta où ces déchets industriels finissent par aboutir est l'endroit même où les jeunes saumons s'adaptent à l'eau salée en se nourrissant dans les marais salants le long des rives du fleuve. De toute la Colombie-Britannique, c'est ce fleuve que l'on a choisi comme égout principal. Les résidents de la Vallée du Fraser font des démarches auprès des gouvernements depuis des années et des années, sans résultats.

Le dossier du gouvernement, pour ce qui est de la protection du saumon, est absolument minable. On a fait accepter à la population de la Colombie-Britannique, comme programme nécessaire, le programme de la protection du saumon. Nous exigeons du gouvernement qu'il prenne des mesures pour régler ces problèmes de la pêche. En fait, nous voulons qu'il prenne une décision au sujet des problèmes touchant l'octroi de permis sur les côtes est et ouest, une décision à propos des affectations de la flotte de la Colombie-Britannique, une participation accrue à la recherche et à l'application de la loi dans le secteur de la pêche en Colombie-Britannique, et nous nous attendons à ce qu'il mette en application . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. J'interromps le député à regret, mais son temps de parole est expiré. Il peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Miller: Je remercie les députés. Je ne serai pas très long. On reporte les décisions depuis trois ans, d'une élection à l'autre. Il faut prendre des décisions si nous voulons sauver les ressources en saumon de la Colombie-Britannique. Ces décisions doivent également porter sur les fleuves qui remontent les saumons, ceux où l'on trouve des truites et tout l'environnement dans toute cette province. Nous espérons que le gouvernement suivra ces recommandations immédiatement.

M. l'Orateur adjoint: Le ministre d'État (Multiculturalisme) (M. Fleming).

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Que savez-vous des poissons?

L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)): Monsieur l'Orateur, les députés d'en face cesseront bien vite d'être aussi sceptiques. Ils oublient que j'ai été secrétaire parlementaire pendant un an et demi.

Je prends la parole pour commenter cette motion au nom de mon collègue, le ministre des Pêches et des Océans (M. LeBlanc). Il regrette de ne pas pouvoir participer au débat, mais il ne s'en excuse pas. Il passera la journée d'aujourd'hui et de demain dans la province de l'orateur précédent, le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) qui a présenté la motion, pour rencontrer les agents des pêches régionaux, les membres

La pêche

de son comité consultatif et les représentants de l'Office de mise en valeur des salmonidés.

Le ministre ne s'excuse pas de n'être pas à la Chambre aujourd'hui d'abord, parce qu'il avait averti le motionnaire de son projet de se rendre en Colombie-Britannique, et ensuite parce qu'il lui a demandé son avis et l'avis de tous les députés de cette province, à propos des mesures qu'il faudrait prendre pour aider l'industrie de la pêche de la côte ouest à résoudre certains des problèmes auxquels elle fait face en ce moment. De fait, le ministre a bien apprécié les précieux conseils que lui a donnés le député de Nanaïmo-Alberni et il m'a chargé de le remercier, et ce malgré le manque d'à-propos de la motion qu'il a présentée.

Le ministre avait d'abord pensé se rendre en Colombie-Britannique la semaine dernière, mais comme presque tous les autres députés, il a dû rester à Ottawa à cause de l'importance de ce qui se déroulait à la Chambre. Le ministre a décidé qu'il serait logique de faire le voyage qu'il avait projeté le plus rapidement possible, surtout qu'il ne voulait pas causer d'inconvénient à ceux qui tenaient à le rencontrer. Par ailleurs, le député de Nanaïmo-Alberni n'a pas voulu attendre le résultat du voyage du ministre avant de blâmer le gouvernement, supposément pour «n'avoir pas soutenu l'industrie canadienne de la pêche». A mon avis, il aurait dû faire preuve d'un peu de patience.

Pour ma part, je suis très heureux de prendre la parole au nom du ministre. Je représente peut-être une circonscription de Toronto, mais ce n'est pas nécessaire d'habiter près de l'océan pour se rendre compte de la valeur de l'industrie de la pêche pour l'économie du Canada ni du bien-être et de la sécurité que cette industrie a donnés ces dernières années à bon nombre de Canadiens de la côte est et de la côte ouest. De fait, j'ai eu le privilège d'être le secrétaire parlementaire du ministre. Cela m'a permis de me renseigner sur l'industrie de la pêche du Canada et de travailler avec le ministre et les fonctionnaires du ministère. J'ai donc pu me rendre compte de la longue histoire, souvent agitée, de l'industrie canadienne de la pêche et du dévouement du ministre et de ses fonctionnaires.

Notre parti se réjouit de la tenue de ce débat et de l'occasion qu'il nous offre de faire valoir certains faits. Nous sommes très fiers de la prospérité récente de l'industrie canadienne de la pêche et nous croyons que nous la devons en partie aux politiques et aux initiatives du gouvernement.

Je pourrais ajouter, monsieur l'Orateur, que si le ministre est absent aujourd'hui, c'est qu'il avait promis depuis bien longtemps de visiter la Colombie-Britannique. Cela me permet, au nom de mon parti, de lui rendre hommage pour son appui indéfectible aux pêcheurs canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Fleming: Depuis qu'il a pris en charge son difficile ministère en 1974, on peut dire que le député de Westmorland-Kent a travaillé avec dévouement, parfois même avec entêtement, dans les meilleurs intérêts des pêcheurs. Je dis les pêcheurs, car à peine était-il entré en fonction que le ministre nous avait fait comprendre que ses grandes préoccupations allaient aux hommes et aux femmes qui gagnent leur vie grâce aux ressources de nos océans.

Voilà pourquoi il n'a cessé sans relâche d'encourager les pêcheurs à s'organiser et à prendre en main la gestion de leurs affaires. Il a d'abord voulu leur assurer un mode de subsis-